

RCS : ALENCON Code greffe : 6101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ALENCON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00042 Numéro SIREN : 790 410 914 Nom ou dénomination : A.P.I.2.S

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2022 sous le numéro de dépôt 2305

Désignation de l'entreprise <u>SASU API2S</u>				Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise <u>14 RUE DU PONT DE LA RISLE 61370 PLANCHES</u>							
SIREN <u>7 9 0 4 1 0 9 1 4</u>							
Durée de l'exercice en nombre de mois* <u>1 2</u>				Durée de l'exercice précédent* <u>1 2</u>			
				Exercice N clos le <u>3 1 1 2 2 0 2 1</u>			
ACTIF				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		010		012		
	Fonds commercial *						
	Autres *		014	143	016	143	
	Immobilisations corporelles *		028	2 762	030	2 652	
	Immobilisations financières * (1)		040		042		
Total I (5)			044	2 905	048	2 794	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052	
		Marchandises *		060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	30 896	070	30 896
		Autres* (3)		072	2 797	074	2 797
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	53 277	086	53 277	
	Charges constatées d'avance*		092		094		
Total II			096	86 971	098	86 971	
Total général (I + II)			110	89 875	112	87 081	
PASSIF						Exercice N 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120	10 000	
	Écarts de réévaluation				124		
	Réserve légale				126	1 000	
	Réserves réglementées*				130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* <u>131</u>)				132		
	Report à nouveau				134	21 090	
	Résultat de l'exercice				136	3 817	
	Provisions réglementées				140		
	Total I				142	35 908	
Total II				154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166	7 972	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : <u>169</u>)				172	43 201	
Produits constatés d'avance				174			
Total III				176	51 173		
Total général (I + II + III)				180	87 081		
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5)	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

2

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SASU API2S		Néant ☐		
A — RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		
				Exercice N clos le 31 12 2020		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	209		210		
	Production vendue	Biens	215		214	
		Services*	217		218	67 471
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	8 040
	Autres produits				230	3
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	75 514	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stock (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : 13 250 - mobilier - immobilier)				242	44 789
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)				243	658
	Rémunérations du personnel*				250	18 720
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	7 085
	Dotations aux amortissements*				254	278
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*				259	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				260	
Total des charges d'exploitation (II)				264	71 775	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	3 738	
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		
Produits exceptionnels (IV)				290		
Charges exceptionnelles (VI)				299		
Impôts sur les bénéfices* (VII)				306		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)				310	3 817	
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	3 817	
Régime d'imposition	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318	
	Provisions non déductibles*				322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés				247	
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*				248	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option				249	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Détails	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44 sexes)				986	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)				981	
	ZRD (44 terdecies)				127	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)				991	
	ZFANG (44 quaterdecies)				345	
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)				992	
	Créanc report en arrière du déficit				346	
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies A)				643	
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies C)				647	
	Dédution except. simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641	
	Dédution exceptionnelle (art. 39 decies G)				649	
ZFU-TE (44 octies A)				987		
JEI (44 sexes A)				989		
ZRR (44 quindécies)				138		
Investissements outre-mer				344		
Zone de développement prioritaire (44 septdecies)				993		
Dédution exceptionnelle (Art 39 decies B)				645		
Dédution exceptionnelle (Art 39 decies D)				648		
Dédution exceptionnelle (art. 39 decies F)				990		
Bénéfices col.1				352	452	
Déficit col.2				354		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	452	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356		
Déficits antérieurs reportables : * 1 320 dont imputés sur le résultat :				360	452	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370		
Bénéfices col.1				372		
Déficit col.2						

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) N° 2033-B-SD

Désignation de l'entreprise SASU API2S

[illegible]

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) N° 2033-B-SD
RÉSULTAT FISCAL - DÉDUCTIONS
Détail du poste "Divers"

Désignation de l'entreprise SASU API2S

[illegible]

Désignation de l'entreprise : SASU API2S

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	143	412		414		416	143	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460	140	462		464		466	140	
	Autres immobilisations corporelles	470	2 622	472		474		476	2 622	
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	2 905	492		494		496	2 905	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500	143	502		504		506	143
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550	140	552		554		556	140
	Autres immobilisations corporelles	560	2 234	562	278	564		566	2 512
TOTAL		570	2 517	572	278	574		576	2 794

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5				
	6	7	8	9	10				

Immobilisations	Valeur d'actif *		Amortissements*		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values						
	①		②		③		④		Court terme* ⑤		Long terme				
											19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦	0% ⑧		
1															
2															
3															
4															
5															
6															
7															
8															
9															
10															
TOTAL	578		580		582		584		586		581		587		589
Plus-values taxables à 19% ⁽¹⁾					579		Régularisations		590		583		594		595
TOTAL									596		585		597		599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : SASU API2S

Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Fonds commercial	681	683
Autres immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisa- tions corporelles	760	765
TOTAL	770	775

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

i	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	1 328
Déficits transférés de plein droit article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice
Déficits imputés	983	452
Déficits reportables	984	876
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	876

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	14 094
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	2 858
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

SAS API2S

L'exercice clôturé au 31/12/2021 présente un montant total du bilan de 87 081 € et dégage un résultat de + 3 817 €.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- importance relative
- continuité d'exploitation
- permanence des règles et méthodes d'un exercice à l'autre

Les nouvelles règles issues :

- des règlements CRC 2002-10 (du 12 décembre 2002) et 2003-07 (du 12 décembre 2003) sur les amortissements et les dépréciations,
 - du règlement CRC 2004-06 (du 23 novembre 2004) relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs,
- ont été mises en application pour la première fois au titre de l'exercice ouvert en 2005, ce qui constitue un changement de méthode comptable.
- Le cas échéant, les mesures de simplification visant les petites entreprises ont été appliquées.
- La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Evènements significatifs :

- de l'exercice : Néant
- postérieurs à compter de la clôture : Néant

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, frais accessoires directement attribuables inclus, après déduction des RRR et escomptes obtenus.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes sont inclus ou comptabilisés en charges.

Après examen du fichier des immobilisations, les composants, bien qu'identifiés, n'ont pas une durée d'utilisation sensiblement différente de celle de l'immobilisation principale, ni une valeur significative. De ce fait, ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une décomposition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue, celle-ci étant comparable à la valeur d'usage. En tant que besoin, la valeur résiduelle est déduite de la base amortissable.

Stocks :

Les stocks sont évalués suivant la méthode « premier entré-premier sorti ».

Le prix d'achat comprend les droits de douanes et les taxes non récupérables et est diminué des escomptes de règlement.

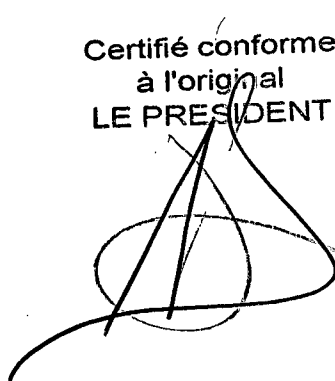
Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Divers :

Néant

Certifié conforme
à l'original
LE PRESIDENT



EXAUCE

A.P.I.2.S. SASU

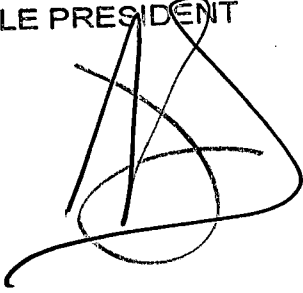
Au capital de 10 000 €

14 rue du Pont de la Risle

61370 PLANCHES

RCS Alençon 790 410 914

Certifié conforme
à l'original
LE PRESIDENT

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice clos le 31.12.2021 qui est de + 3 817 € :

Bénéfice.....	+ 3 817 €
+ report à nouveau.....	+ 21 090 €

Soit un bénéfice..... + 24 907 €

Que nous proposons d'affecter comme suit :

. A la réserve légale.....	
. Le solde au report à nouveau.....	+ 24 907 €
. Distribution de dividendes.....	

Dividendes distribués au cours des 3 derniers exercices :

Exercices	Distribution nette	Abattement
2020	NEANT	NEANT
2019	NEANT	NEANT
2018	NEANT	NEANT

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

A.P.I.2.S. SASU

Au capital de 10 000 €

14 rue du Pont de la Risle

61370 PLANCHES

RCS Alençon 790 410 914

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
SOUMISE A L'ASSEMBLEE**

L'assemblée générale décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice clos le 31.12.2021 qui est de + 3 817 € :

Bénéfice.....	+ 3 817 €
+ report à nouveau.....	+ 21 090 €

Soit un bénéfice.....	+ 24 907 €
-----------------------	------------

Que nous proposons d'affecter comme suit :

. A la réserve légale.....	
. Le solde au report à nouveau.....	+ 24 907 €
. Distribution de dividendes.....	

(Extrait du rapport de gestion)

Certifié conforme
à l'original
LE PRESIDENT

